



L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...





Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

Une ville de réussite

Votre élu référent : Marie-Claude Masson

©iStock - Ville de Pontarlier

L'école, un lieu d'instruction et d'éducation

68 Appliquer la nouvelle organisation du temps scolaire

Le temps scolaire se décompose comme suit : ½ journée de plus, le samedi matin puis le mercredi matin en septembre 2017, de 8h15 à 11h15. École à 8h15 au lieu de 8h30 et 13h45 au lieu de 13h30. Allongement de la pause méridienne de 15'. Fin de l'école à 15h45 au lieu de 16h30. Accueil périscolaire de 11h30 à 12h15 et dès 15h45 jusqu'à 17h45.

69 Enrichir l'offre périscolaire et l'élargir aux écoles élémentaires

L'offre périscolaire sera déployée aux enfants des 14 écoles primaires publiques de la ville, assurée par les Francas, avec une hausse du budget alloué à ce poste de 198 500 € en 2014 à 533 000 € en 2017 (accueil d'enfants qui bénéficient ou pas de la restauration scolaire, accueil

périscolaire jusqu'à 17h45). Déduction faite des aides perçues par la collectivité le coût résiduel s'élève à 309 000 €.

71 Développer les nouvelles technologies dans les écoles

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne

Toutes les écoles élémentaires sont équipées de vidéoprojecteurs (avant 2014 : 6 vidéoprojecteurs (2 418 €) et de 2014 à 2016 : 22 vidéoprojecteurs (14 495 €). De 2017 à 2020 : les écoles maternelles seront équipées à leur tour.

72 Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien du patrimoine scolaire

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

L'état des travaux 2014 : 106 880 € (sanitaires, remplacement de portes rideaux ...) + 392 072 € (remplacement

ZOOM

67 Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Le principe : 24 heures d'enseignement hebdomadaire réparties sur 9 ½ journées ; une journée de classe de maximum 5 h 30 et ½ journée de maximum 3 h 30 ; une pause méridienne de 1 h 30 minimum. Le temps ainsi dégagé peut alors faire l'objet d'une offre périscolaire laissée à l'initiative de la collectivité. La ½ journée ajoutée le samedi sera basculée le mercredi matin à la rentrée 2017 suite à consultation des parents et enseignants.

fenêtres, isolation plancher ...).
L'état des travaux 2015 : 64 469 € (sanitaire, remplacement porte ...) + 228 200 € (développement durable) + 25 943 € (mise aux normes ascenseur ...).
L'état des travaux 2016 : 142 800 € (réfection de sanitaires/raccordement de chaufferie/ acoustique salle de classe ...).
L'état des travaux 2017 : 96 000 € (réfection de sols/traitement acoustique de salle) + 100 000 € travaux sécurité PPMS (alarme intrusion et visiophonie) + 249 000 € travaux radon.

La restauration scolaire

73 Assurer un service de qualité

Les nouvelles mesures reposent sur l'allongement de la pause méridienne de 15 minutes, l'organisation de la restauration scolaire en 2 services pour améliorer les conditions de repas (effectifs allégés, moins de bruit ...), les actions du prestataire Elixir : cantine étoilée/repas thématiques/diététicienne/ variété et équilibre des menus.

ZOOM

70 Élaborer le Projet éducatif territorial (PEDT) pour un parcours éducatif cohérent et de réussite, avant et après la classe

Le PEDT a été signé le 14 avril 2015 pour 3 ans à compter de la rentrée 2014. Objectif : offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent participant à son épanouissement et à sa réussite, avant et après la classe, avec l'appui des associations locales pour les animations (études surveillées, activité d'éveil, activité retour au calme).

74 Réaménager les locaux

Un nouveau site a été mis en place pour les maternelles à la rentrée 2016 : la salle du 3^{ème} âge.

Les avantages : hors locaux scolaires/centralité des lieux/organisation optimisée des Francas.

75 Modifier les services et l'animation avant et après repas

Les activités se font dans chaque école avant ou après les repas en fonction du service. Les points positifs sont : des groupes plus petits, des enfants plus calmes, des lieux plus adaptés à chaque activité, une équipe d'animateurs dédiée à chaque école et plus proche des enfants.

77 Réfléchir au terme du contrat actuel à une refonte complète de l'offre

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Prolongation de la Délégation de Service Public d'un an et lancement du groupe de travail sur la restauration scolaire depuis mars 2017.

ZOOM

76 Prioriser les circuits courts pour l'alimentation

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Le rapport d'activités 2015 montre que le prestataire Elior, en charge du restaurant municipal ainsi que de la restauration scolaire, dépasse les engagements contractuels avec pour la restauration : 39 % de produits bio et 44 % de produits locaux issus de circuits courts ou labellisés ; et pour le portage de repas : 39 % de produits bio et 42 % de produits locaux (voir engagement « Une ville responsable » N°46).

Programme de Réussite Educative

78 Poursuivre et développer ses missions pour soutenir et accompagner enfants, jeunes et parents

Le nombre de jeunes suivis a augmenté, passant de 106 en 2014 à 140 en 2016, avec un volume d'heures d'accompagnement plus conséquent, de 2434 h à 3512 h sur la même période. Des actions collectives sont menées : Ateliers Pass'Sport Forme, Expression écrite et orale, Brevet, Anglais, Confiance en soi (expression théâtrale), Alternative à l'exclusion, GLAS, Conférence, sorties culturelles. Des groupes de travail ont été constitués : décrochage scolaire (dispositif relais) et allophone.

Le conseil des jeunes de Pontarlier (CJP)

80 Moyens d'information sur son activité à destination des collégiens et lycéens

Une réflexion est en cours sur la mise en œuvre d'une lettre d'information, d'affiches dans les collèges, et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

81 Conforter la place des jeunes conseillers dans la vie locale, associative et municipale

Plusieurs actions ont été identifiées et menées : budget propre, participation aux événements et manifestations (Carnaval, Commémorations, Journée de l'Environnement, Pique-nique communal, Ville propre), proposition d'actions spécifiques (Soirée solidaire des collégiens, Médiathèque en Plein Air, collecte de la banque Alimentaire, match de l'Euro, diagnostic piste cyclables, Ponta'beach des collégiens)...

82 Les associer ponctuellement aux instances existantes, tels les conseils interquartiers

Un dossier partagé avec Isabelle Narduzzi et Xavier Garcia

Ces rencontres sont en cours de réflexion.

ZOOM

79 Organiser le renouvellement et élaborer le projet de mandat du Conseil des Jeunes de Pontarlier

Un dossier partagé avec Xavier Garcia

Les élections ont eu lieu début 2017. 15 jeunes élus (7 filles et 8 garçons) composent le CJP : 9 nouveaux élus et 6 élus du mandat précédent qui renouvellent leur engagement pour une année supplémentaire. 2 représentants pour le collège Aubrac, 3 pour Malraux, 3 pour Grenier et 7 pour les Augustins. 5 en 6^e, 1 en 5^e, 6 en 4^e et 3 en 3^e.



© Soda Magazine



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier